

Compte Rendu PALAM

Le Mercredi 22 Septembre 2010, s'est tenue vers 10 heures à l'Hôtel Faidherbe à Dakar, la restitution de l'étude de milieu du projet PALAM (Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage aux Métiers).

C'était sous la présence de Monsieur Samb représentant le Ministre de la Famille, des Organisations féminines et de la Protection de l'enfance.

En prenant la parole, le président de séance a transmis les salutations, encouragements de la Ministre d'état Madame NDéye Khady Diop envers l'assistance, l'équipe du projet et les partenaires techniques et financiers (PTF) dont la BID (Banque Islamique de Développement).

Il a réitéré à cette institution la gratitude du gouvernement du Sénégal pour tout l'appui apporté à sa politique de développement.

Il a ensuite donné la parole successivement à :

- Madame la Représentante Régionale de la BID
- Madame la Directrice du PALAM

En prenant la parole, la représentante régionale de la BID a après avoir salué l'assistance, renouvelé la disponibilité de son institution à appuyer le gouvernement du Sénégal dans sa politique de lutte contre la pauvreté. Elle a souligné l'importance accordée à l'étude de milieu, car celle-ci détermine en grande partie la dynamique de réussite du projet car centrée sur des sites et cibles concernés par les objectifs du projet.

Elle a demandé à tous les intervenants dans le processus d'œuvrer à la réussite du projet qui est à un test majeur.

Après la représentante de la BID, la Directrice du PALAM Madame khady Fall NDiaye a rappelé le processus de mise en œuvre du projet. Ce dernier a connu un moment particulier avec le lancement par le chef de l'état du démarrage des activités en présence du Directeur Général de la BID à l'hôtel Méridien Président il y'a quelques mois. Elle a rappelé les régions d'intervention du projet que sont kaffrine et Diourbel, considérées comme des zones très pauvres où l'éducation, la formation le micro crédit et la micro finance ne connaissent pas un grand développement particulièrement en milieu rural au niveau des femmes et des enfants.

Après ces mots, Monsieur Samb a repris la parole pour préciser l'importance du PALAM comme instrument efficace dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Il a réitéré les encouragements de la Ministre à toute l'équipe du projet, aux partenaires d'exécution et à la BID. Il a souligné avec force la disponibilité et l'engagement du Ministère à soutenir la dynamique du projet.

Après ces allocutions de souhait de bienvenue et d'encouragement, la parole a été donnée au Directeur du cabinet MSA pour la présentation de l'étude.

Celui-ci s'est félicité du choix de sa structure et a remercié les autorités de la confiance placée en celle-ci. Il a ensuite rappelé les termes de référence de l'étude et qui sont :

1. Identifier et établir une situation de référence de l'ensemble des acteurs impliqués afin de construire une base d'évaluation ultérieurement.
2. Estimer le niveau de la demande et évaluer l'offre de services éducatifs, de formation et financiers existante
3. Etablir une planification stratégique et opérationnelle pour l'exécution du programme dans les localités cibles.
4. Faire une proposition de villages d'intervention du programme.

Après cela, il a donné la parole aux différents techniciens de la structure pour présenter respectivement les différentes propositions, conclusions et recommandations. Ces différents techniciens sont :

- Le responsable du volet Statistique
- Le Responsable du volet Micro Finance
- Le responsable du volet formation et apprentissage des métiers

Le Responsable du volet statistique en présentant la méthodologie, a affirmé que pour une étude de base correcte, l'étude diagnostique de 15 communautés rurales a été réalisée principalement à travers des enquêtes de terrain complétées par des données statistiques afin de dresser une situation de référence. La démarche méthodologique a consisté globalement à identifier les cibles, à concevoir et à réaliser les outils de collecte (questionnaires, fiches de recensement), à recruter et à former des enquêteurs et des superviseurs, à collecter les données puis à les traiter et les analyser et enfin à rédiger le rapport de l'étude.

Le responsable du volet Micro finance a aussi présenté la démarche dans ce secteur avec le répertoire des structures de micro finance dans la zone, le niveau d'accès des populations notamment des femmes au crédit, leurs besoins de financement et les différentes contraintes y afférant.

L'accès au crédit est très faible. Près de 80% des femmes enquêtées n'y accèdent pas. Elles se font financer par les circuits informels de l'épargne à savoir les tontines et autres.

Le responsable du volet de la formation a pris ensuite la parole pour parler de ce volet à travers l'offre de services éducatifs et de formation existants. Parmi les nombreuses contraintes, on note que près de 40% de la population scolarisable, ne sait ni lire ni écrire en français.

L'offre de formation est très faible. Ce sont les structures informelles artisanales que sont les garages, les ateliers de couture etc. qui donnent la possibilité aux enfants de se former.

D'autres structures formelles que sont les CETF, CRETEF etc. n'offrent pas beaucoup d'opportunités au grand nombre compte tenu du nombre restreint de places à offrir.

Après les présentations des techniciens le président de séance a repris la parole. Il a fait la synthèse des principaux sujets traités en insistant sur les contraintes majeures. Parmi celles-ci :

- Les besoins en alphabétisation et en formation sont importants dans les régions concernées de Diourbel et Kaffrine et ainsi, le projet se fixe comme objectifs d'alphabétiser 8.000 enfants et de former 10.000 femmes.
- L'accès au crédit est très difficile. Plus de 97% des femmes n'en ont jamais bénéficié

Il a ensuite donné la parole à l'assistance pour des appréciations sur le travail du cabinet.

Ils ont tous magnifié le bon travail fait par le cabinet. Des suggestions, recommandations et interpellations ont été portées.

A toutes ces préoccupations, des réponses claires ont été apportées. Parmi les principales recommandations il y'a :

- La mise en place d'un cadre de synergie entre acteurs dans chaque activité ciblée par le projet au niveau de chaque région.
- La création de pôles d'émergence au niveau de chaque communauté rurale qui devrait recevoir une grande partie des financements afin de mieux impacter sur les résultats.
- Une meilleure implication des structures décentralisées du ministère à savoir les services du développement communautaire.
- La participation des pôles régionaux dans le suivi et l'exécution du projet dans une démarche de partenariat avec l'INPS.

Monsieur Samb devrait reprendre la parole pour remercier l'ensemble des participants, les partenaires techniques et financiers. Il a demandé au Cabinet d'intégrer les observations et recommandations. Il a réitéré les engagements du Ministère à soutenir cet important programme qui est un levier important dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Nonobstant les différentes suggestions et interrogations, le document sur l'étude de milieu a été adopté et validé.

Plus rien n'étant la séance a été levée vers 14 heures.

Le Rapporteur

Serigne Touba Diao

